RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ÉLIGIBLE CPF

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité (TFP APS)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

OBJECTIFS

Le TFP APS est un titre de branche validé par la CPNEFP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle). Le TFP APS permet aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle, reconnue par la convention collective.

- Effectuer les tâches minimales communes à toutes les entreprises de sécurité en surveillance humaine et électronique, télésurveillance et vidéoprotection, protection rapprochée, sûreté aéroportuaire, transport de fonds.
- Exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité : protéger, alerter et secourir pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Gérer les événements, effectuer les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.
- Se maîtriser pour agir de manière appropriée dans les situations à risques aggravées.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS
- Pour les personnes de nationalité étrangère : justification de 5 ans de présence régulière sur le territoire et du niveau de langue B1 (diplôme délivré par une autorité française, TCF, TEF)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée René Cassin - **Tulle**

Certificateur : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE SECURITE PRIVEE

code RNCP : n°36648

Date de publication : 01/07/2022

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité (TFP APS)

Durée

- 6 semaines (175h + 14h de préparation et examen)

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme TFP APS / Certificat SST

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 2 325 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

- Déontologie et qualités propres à l'agent de sécurité. Les services publics de police nationale et gendarmerie.
- Information sur le cadre légal de la profession, sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale, sur les articles du code civil, sur la notion d'armes.
- Connaître les principes de la République Française.
- Accueil et contrôles d'accès. La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité. Les consignes. Le circuit de vérification. Information sur les systèmes d'alarme, la gestion des clés et le compte rendu.
- Informatique : technique d'information et de communication. Module industriel.
- La gestion des conflits et l'analyse de comportements. Sensibilisation aux risques terroristes. Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- Incendie. Secourisme à personnes : programme national du SST.

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : Agent de prévention et de sécurité, TFP Directeur d'entreprise de sécurité privée (TFP DSP)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes, nous consulter